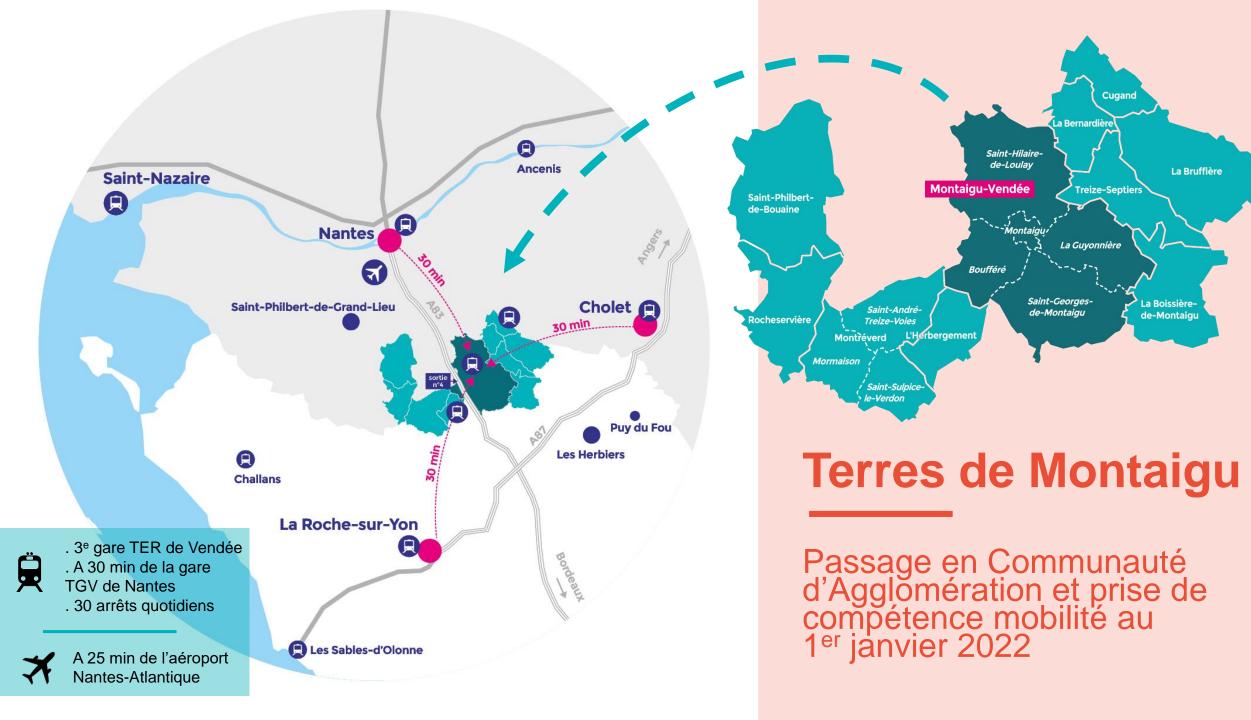
# Le covoiturage comme solution de mobilité inter-entreprises

20 septembre 2022

TERRES DE MONTAIGU

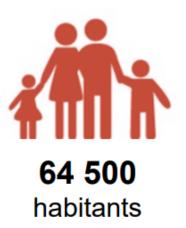


# Une démographie dynamique

1999 Aujourd'hui 2040







+ 450
habitants
Par an entre 2013 et 2018

Près de 21 000 logements

#### Chiffres clés – économie

Un pôle économique majeur

304 entreprises créées

par an en moyenne

Un bassin d'emploi attractif

21 737 emplois 8% des effectifs du département 3200
entreprises
Du secteur marchand

non agricole

+ 309
emplois
Par an en moyenne

depuis 2013

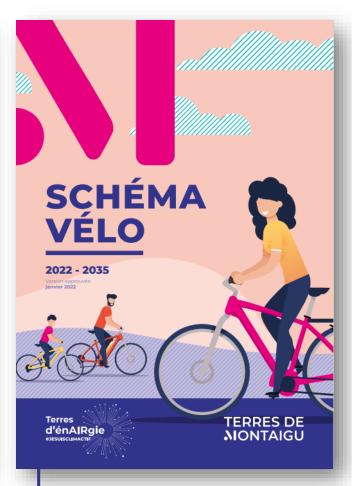
#### Montaigu Vendée

Une ville de
20 000 habitants
au cœur d'un
bassin de bassin
de vie de 50 000
habitants

# Un projet qui s'inscrit dans le cadre de nos politiques structurantes en matière de mobilité



Plan climat Terres d'énaAlRgie



**Schéma vélo** 2022 - 2035



Aménagement d'un pôle d'échanges multimodal et requalification du secteur gare à horizon 2024

## Un projet impulsé dans le cadre de



- Un programme national pour redynamiser l'industrie française
- 4 grands enjeux pour Terres de Montaigu
- Un plan d'action construit avec et pour les entreprises

Freins périphériques à l'emploi

L'industrie de demain

Environnement et développement économique Attractivité du territoire, des métiers et des entreprises

- Créer une offre locative pour les nouveaux arrivants, les jeunes et les apprentis
- Créer des lieux ressources dédiés à la création à l'innovation .
- Développer des formations adaptées aux besoins des entreprises
- Faciliter les déplacements vers les lieux d'emploi
- Diminuer les **déchets** et favoriser le réemploi
- Réduire la conso. D'énergie
- Développer les liens entre établissements scolaires Et entreprises
- Créer une marque de territoire

## Synthèse des enjeux identifiés pour le territoire



Action n°20

Développer la mobilité partagée

#### Action n°21

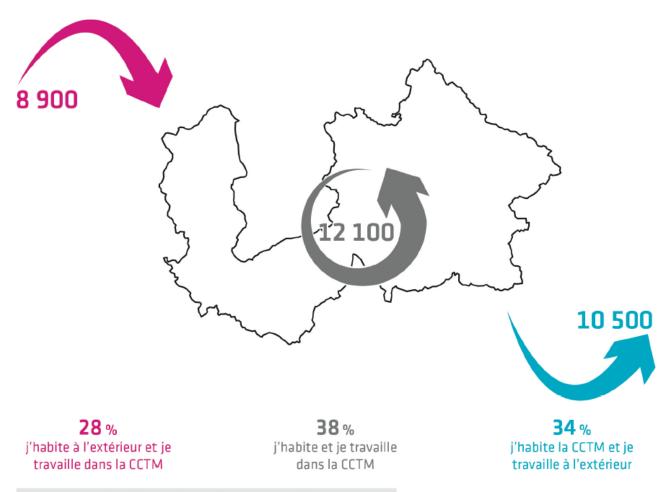
Accompagner les changements de pratiques de déplacement des entreprises et des administrations



#### Action n°5

Développer des solutions de mobilité inter-entreprises

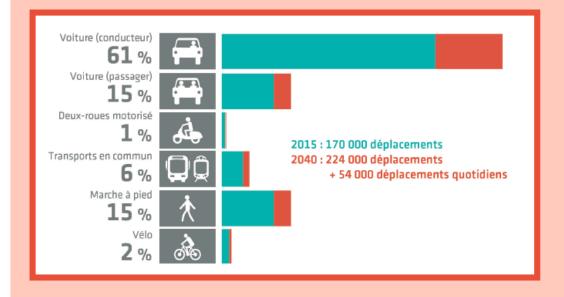
# Mobilité Domicile-Travail sur le territoire



21 000 emplois localisés dans la CCTM

22 600 actifs occupés habitant la CCTM

# Parts modales des déplacements des habitants de Terres de Montaigu :







# Méthodologie de travail et rétro-planning

Constitution d'un groupe de travail avec 5 entreprises en mars-avril :

- Définir le besoin entreprise/territoire
- Benchmark des outils existants
- 3. Auditions de 3 offreurs de solutions



Mars

25 mai

Groupe de travail

Comité de projet mobilité Territoires

d'Industrie

2 juin

4 juillet

Bureau d'agglomération : validation

Conseil d'agglomération :

délibération

Juillet / août / sept.

Phase de déploiement

#### **Septembre : Lancement**





## Les 3 objectifs identifiés



Construire une **mobilité durable**, complémentaire
de nos réseaux
structurants



Réduire un des freins périphériques à l'emploi et faciliter le recrutement



Offrir un gain de pouvoir d'achat aux collaborateurs des entreprises du territoire (qu'ils y résident ou non) et une diminution de leur impact carbone

#### À savoir, il existe deux types de covoiturage :

- Ponctuel type Blablacar, plutôt de la longue distance
- Covoiturage domicile-travail, courte à moyenne distance sur toute ou partie du trajet





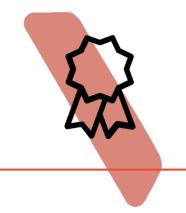
### L'engagement de la collectivité



1 an d'abonnement avec l'accès pour Terres de Montaigu à un outil de statistiques



1 offre « socle » à
l'application pour tous
les employeurs du
territoire, gratuit et sans
engagement



1 offre « premium »
d'accompagnement à
prix réduit pour les
employeurs les plus
ambitieux

**Budget annuel dont communication : 21 920 € TTC** 

Subvention régionale espérée : 7 500 €





# Exemple: Rocheservière -> Montaigu-Vendée (15km)



# COUT PASSAGER 0.50 €

#### Répartition des 2 € :

- 1,50 € pris en charge par la Région (Aléop)
- 0,50 € pris en charge par le passager
- Les 6 premiers mois sont gratuits dans le cadre de l'engagement Terres de Montaigu

En effectuant ce trajet 2 fois par jour à raison de 3 jours par semaine

= GAIN FINANCIER DE 48 € / mois (2€ x 2 trajets par jour x 12 jours)



#### À savoir :

- 1,50 € pris en charge par la Région (Aléop)
- 0,50 € du passager



#### L'intérêt de l'échelle territoriale

- En cohérence avec la politique régionale en faveur du covoiturage :
  - Apporter une dynamique locale d'animation en complément du dispositif financier régional
- Une échelle territoriale qui permet de viser une masse critique d'utilisateurs :
  - Proposer un service entre collaborateurs d'une même entreprise située sur le territoire, ou inter-entreprise, sur toute ou partie de leurs trajets quotidiens, sur tout le territoire, qu'ils y résident ou non.
- Un socle commun pour lancer la dynamique auprès de tous les employeurs, de toutes tailles :
  - Une offre accessible à toutes les entreprises du territoire (socle commun ou offre premium) pour augmenter la pratique du covoiturage domicile-travail et sécuriser les collaborateurs sur l'identité de leurs covoitureurs.



Principales localisations des employeurs

engagés à dates

Déjà plus de 25 employeurs engagés pour environ 7000 collaborateurs



## Une communication séquencée

**Temps** 

Impliquer les entreprises
Terres de Montaigu dans la démarche



Faire connaître le service aux usagers du territoire

#### Les conditions de réussite



Des objectifs clairs et partagés



L'engagement de la collectivité pour mettre à disposition une solution de territoire incluant communication et sensibilisation



L'engagement des employeurs pour communiquer, sensibiliser et apporter un cadre RH favorable au covoiturage

Animation sur le long terme de la communauté des employeurs engagés dans l'action

# Des indicateurs pour suivre l'action

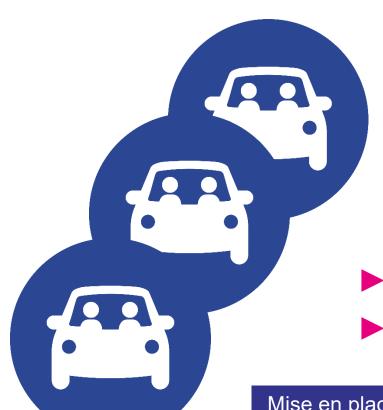


- Nombre d'entreprises inscrites
- Nombre d'utilisateurs inscrits
- Nombre de trajets réalisés
- Economies carbone réalisées
- Gain de pouvoir d'achat obtenu
- Etc.





# Un changement de mobilité qui s'accompagne



Conditions facilitantes grâce à l'action de la collectivité

**MAIS** 

Un outil qui n'est pas magique et qui nécessite une réflexion pour :

► Sécuriser et valoriser le covoiturage

► Accompagner les changements de comportement

Mise en place d'ateliers « mobilité » avec les entreprises pour suivre le déploiement et identifier les actions complémentaires à mener :

Identification et sécurisation des principaux points de passage Aménagement d'aires de covoiturage Liaisons gares/zones complémentaires

# Echanges

TERRES DE MONTAIGU